COMMUNE DE DRAGUIGNAN

Département du Var - 83

PLAN LOCAL D'URBANISME

7.10

ANNEXE INFORMATIVE SUR LES RISQUES NATURELS

Approuvé par délibération du Conseil Municipal	15 mai 2017
Mis à jour n°1 par arrêté municipal	31 mai 2018
Approbation de la modification n°1 par délibération du Conseil Municipal	12 septembre 2018
Approbation de la modification simplifiée n°1 par délibération du Conseil Municipal	6 février 2019
Approbation de la modification n°2 par délibération du Conseil Municipal	17 juillet 2020
Approbation de la modification simplifiée n°2 par délibération du Conseil Municipal	28 septembre 2021
Mis à jour n°2 par arrêté municipal	11 avril 2022
Mis à jour n°3 par arrêté municipal	20 septembre 2022
Approbation de la mise en compatibilité n°1 par délibération du Conseil Municipal	21 septembre 2022
Mise à jour n°4 par arrêté municipal	01 juin 2023
Approbation de la déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du PLU par délibération du Conseil Municipal	15 novembre 2023
Approbation de la modification simplifiée n°3 par délibération du Conseil Municipal	19 juin 2024
Approbation de la modification n°3 par délibération du Conseil Municipal	16 septembre 2026

Dossier annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 16 septembre 2026

Le Maire
Richard STRAMBIO

7.10 - ANNEXE INFORMATIVE SUR LES RISQUES NATURELS

CARTOGRAPHIE DE L'ALEA MOUVEMENT DE TERRAIN

Un Plan de Prévention des Risques mouvements de terrain a été prescrit le 7 janvier 1997 mais n'a pas été approuvé. Dans ce cadre, une cartographie des aléas classés par nature et intensité a été produite par l'Eat en 2011 et communiquée à la commune. 4 planches ont été produites.
Pour une meilleure lisibilité de l'aléa mouvement de terrain, la commune a refait numérisée ces planches sous forme de deux cartes.

LEGENDE

NIVEAU DE RISQUE

1	**PRESUME NUL** Aucun des facteurs déterminants n'est reconnu sur le site
2	**FAIBLE** Les facteurs déterminants sont diffus, mal circonscrits, mais présentent des analogies avec des zones à risueq plus élevé.
3	**MOYEN** Tous les facteurs déterminants sont accessibles n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
4	**ELEVE** Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site, mais l'intensité d'un ou plusieurs facteur est faible.
5	**TRES ELEVE** Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site, avec des intensités fortes et une forte probabilité d'apparition.

NATURE DE RISQUE

DECLARE ANCIEN	DECLARE ACTUEL		POTENTIEL
○	○	Effondrement	E
×	✳	Affaissement	A
))	))	Glissement	G
	∼∼	Reptation	S
	↙	Coulée de boue	C
	<<	Ravinement	R
⇩	⇩	Masse Rocheuse écroulée	Mr
	↓	Chute de Blocs	Cb
	↓	Chute de Pierres	Cp

Bloc arrêté sur pente ▲

Thalweg

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE DRAGUIGNAN

GEOMETRE - EXPERT

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

PLANCHE 1/2

Numérisation du plan du 27/02/1995 SUR POS d'après carte
des Risques Naturels élaborée par CETE Mediterranée

Martial CLARET
D. p. l. G.
Agence dans le Var :
5, Ave. Julien Cazelles
83300 DRAGUIGNAN
T. 04.94.68.18.12 F.04.94.47.09.60.
e-mail : m.claret@wanadoo.fr
Agence des Alpes Maritimes :
500 Allée des Terriers - Les Sporades
06600 ANTIBES
Tél. et Fax. 04.93.74.30.42.
e-mail : m.claret.antibes@orange.fr
Archives Bonfils Michel Denizet

RESPONSABLE	MODIFICATIONS	ECHELLE
V. CLARET		1/ 5 000
		2013-119
DESSINATEUR	**VISA**	INDICE A
M.	M. le,................................	Date : Octobre 2013
		INFO : DAO 12

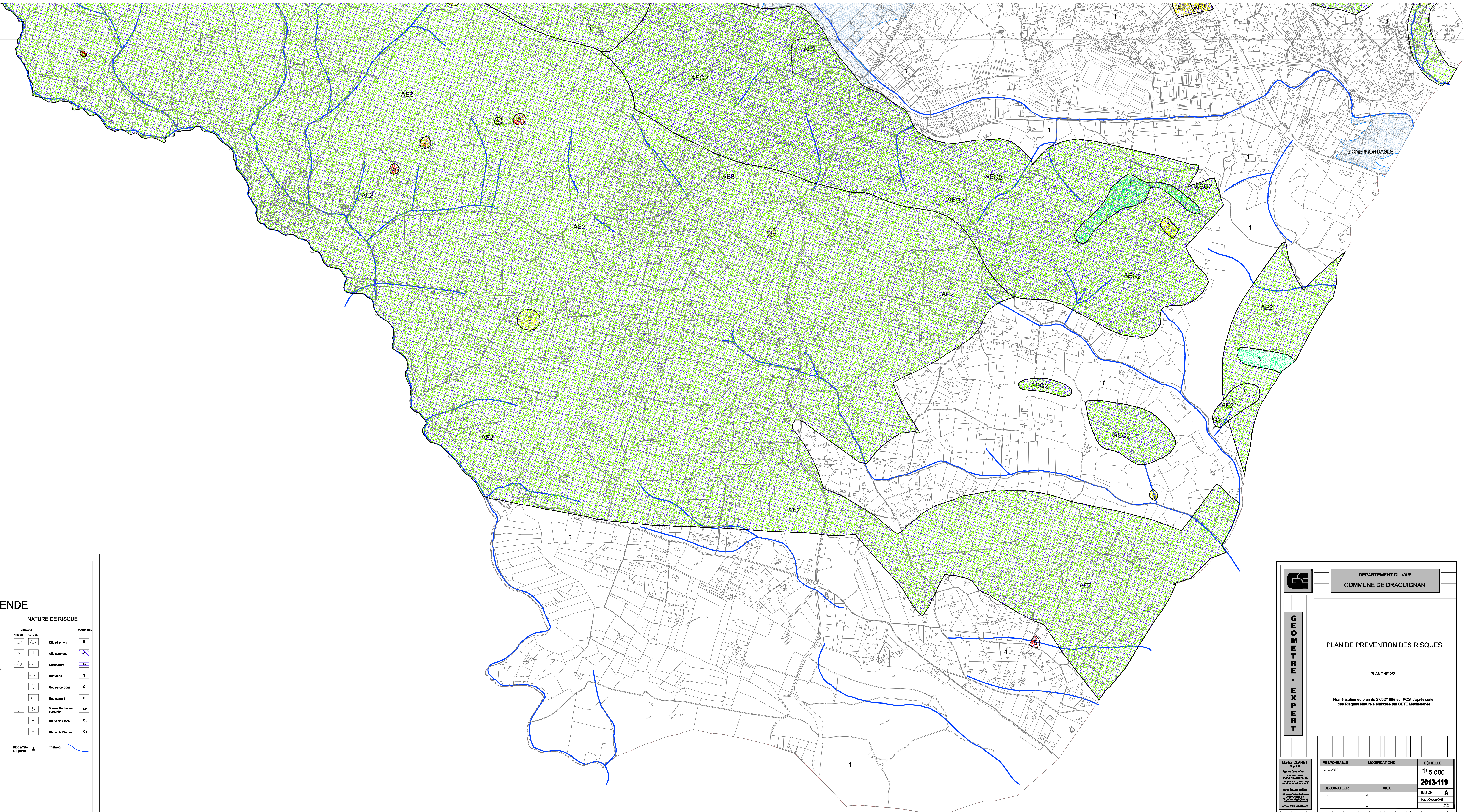

LEGENDE

NIVEAU DE RISQUE

1	**PRESUME NUL** Aucun des facteurs déterminants n'est reconnu sur le site
2	**FAIBLE** Les facteurs déterminants sont diffus, mal circonscrits, mais présentent des analogies avec des zones à risueq plus élevé.
3	**MOYEN** Tous les facteurs déterminants sont accessibles n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.
4	**ELEVE** Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site, mais l'intensité d'un ou plusieurs facteur est faible.
5	**TRES ELEVE** Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site, avec des intensités fortes et une forte probabilité d'apparition.

NATURE DE RISQUE

DECLARE			POTENTIEL
ANCIEN	ACTUEL		
◯	◌	Effondrement	E
✕	✳	Affaissement	A
◡	◡	Glissement	G
	∼∼	Reptation	S
	◡	Coulée de boue	C
	<<	Ravinement	R
⇩	⇩	Masse Rocheuse écroulée	Mr
	↓	Chute de Blocs	Cb
	↓	Chute de Pierres	Cp

Bloc arrêté sur pente ▲

Thalweg

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE DRAGUIGNAN

G E O M E T R E - E X P E R T

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES

PLANCHE 2/2

Numérisation du plan du 27/02/1995 sur POS d'après carte des Risques Naturels élaborée par CETE Mediterranée

Martial CLARET
D. p. I. G.
Agence dans le Var :
5, Ave. Julien Cazelles
83300 DRAGUIGNAN
T. 04.94.68.18.12 F.04.94.47.09.60.
e-mail : m.claret@wanadoo.fr
Agence des Alpes Maritimes :
500 Allée des Terriers - Les Sporades
06600 ANTIBES
Tél. et Fax. 04.93.74.30.42.
e-mail : m.claret.antibes@orange.fr
Archives Bonfils Michel Denizet

RESPONSABLE	MODIFICATIONS	ECHELLE
V. CLARET		1/ 5 000
		2013-119
DESSINATEUR	**VISA**	INDICE A
M.	M. le,................................	Date : Octobre 2013
		INFO : DAO 12